

Scolaire. Une solution trouvée pour les 5^e du collège Charles-Lemaître



Après avoir manifesté contre les effectifs surchargés en 5^e, les parents d'élèves du collège Charles Lemaître des Monts-d'Aunay ont réussi à obtenir gain de cause.

Aunay-sur-Odon. Mardi 3 septembre, lors de la rentrée des collégiens, les classes de 5^e avaient suscité l'inquiétude des parents d'élèves ainsi que des professeurs. En effet, alors que 4 classes sont ouvertes dès la 6^e, seulement 3 avaient été mises à la disposition des 5^e.

Cette mobilisation, par le biais de l'interpellation de l'inspection académique par l'équipe éducative du collège Charles Lemaître, va permettre l'ouverture d'une quatrième classe de 5^e dès lundi 16 septembre. « **Tous les cours seront assurés avec des groupes de maximum 25 élèves** », indique les enseignants. « **Seuls les cours d'EPS resteront sous forme des 3 classes pour des raisons d'organisation.** »

Mobilisation en mars 2020

Ce changement de dernière minute, qui va permettre de désengorger les classes de 5^e, a nécessité un remaniement. Certains professeurs ont dû accepter des heures supplémentaires. Cependant, l'équipe de direction a réussi à proposer une solution permettant de ne pas modifier les emplois du temps des autres classes (6^e, 4^e, 3^e). « **Les élèves de 5e vont pouvoir étudier dans de meilleures conditions. En revanche, certains sacrifices ont dû être consentis, notamment concernant les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) qui sont maintenus mais avec une organisation différente qui diminue la co-disciplinarité.** »

Bien que cette annonce soit une très bonne nouvelle pour le collège, « **le nombre d'heures obtenues n'est pas suffisant pour créer une nouvelle classe sur tous les cours** ». Une des raisons pour laquelle l'équipe éducative se mobilisera dès mars 2020 pour anticiper la rentrée prochaine afin de « **ne pas nous retrouver dans la même situation** ».

Sébastien Lucot



Les parents d'élèves et les enseignants avaient manifesté devant l'établissement, mardi 3 septembre.